UCLouvain

lcomu2125 2021

Pratiques spécialisées de l'enquête et du reportage

6.00 crédits	52.5 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Deboeck Philippe ;Gillet Caroline ;Grevisse Benoît ;Grosjean Gaspard (supplée Grevisse Benoît) ;Katz Justine ;Mathieu Laurent ;Nederlandt Olivier ;				
Langue d'enseignement	Français				
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve				
Préalables	Corequis LCOMU 2122 Méthodes d'enquête et de reportage				
Thèmes abordés	Le cours s'inscrit dans la prolongation de LCOMU 2122 Méthodes d'enquête et de reportage. Il propose des approfondissements de ces pratiques et favorise les démarches d'ampleur et les productions en réseau. Il met également l'accent sur l'écriture de formats longs et sur l'édition transmédia . Il aborde enfin, d'un point de vue pragmatique, les mesures légales et déontologiques de protection des sources.				
Acquis	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :				
d'apprentissage	mener des démarches d'enquête et de reportage journalistiques d'ampleur				
	organiser des démarches journalistiques en réseau				
	3. rédiger des formats longs				
	maximiser l'édition transmédia d'enquêtes et de reportages				
	5. maîtriser les règles des protections des sources				
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Evaluation continue sur la base des travaux réalisés pendant le quadrimestre.				
Méthodes d'enseignement	Ce cours comprend des séances introductives, un jury de sélection des projets et un accompagnement régulier par groupes de travail.				
Contenu	Ce cours est un approfondissement de LCOMU2122, Méthodes d'enquête et de reportage. Il permet aux étudiant.e.s de mener des démarches d'ampleur et d'explorer des méthodes particulières de recherche d'information et d'écriture.				
Ressources en ligne	Fichiers des exposés faits au cours.				
Faculté ou entité en charge:	COMU				

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)					
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage	
Master [120] en journalisme	EJL2M	6		Q.	